

LES PUFFS, UN NOUVEAU DISPOSITIF DE CIGARETTE ELECTRONIQUE JETABLE, PLEBISCITE PAR VOS ENFANTS

Bien connues des adolescents, les puffs sont une nouvelle forme de cigarette électronique jetable, à usage unique, très simple d'utilisation et qui propose divers goûts sucrés. Elles sont devenues un phénomène de mode chez les collégiens et les lycéens.

Chers parents, afin de mieux les connaître, de comprendre leur succès fulgurant et d'appréhender leurs dangers, nous vous invitons à lire ce qui suit.

En effet beaucoup d'entre vous ne savent pas encore ce que représentent ces gadgets ludiques...

► Les Puffs, c'est quoi ?

- Ces produits ont été créés en 2019 par deux californiens qui travaillaient dans le secteur de la cigarette électronique. Elles sont arrivées **en France en 2021**.
- Les puffs sont des **mini cigarettes électroniques jetables** dont le nom en anglais signifie "bouffée".
- Elles se présentent souvent sous la forme d'un **tube compact**, coloré, de la taille d'un stylo ou d'une clé USB ou sous la forme d'un **jouet** (bouteilles de soda, cônes de glace ou personnages de dessins animés).
- Elles possèdent un système de vaporisation automatique et un e-liquide qui contient de la **nicotine**, pouvant parfois dépasser les taux réglementés en France, et un **arôme sucré**.
- Elles sont **simples** d'utilisation.
- Elles sont **préchargées** et **préremplies**.
- Elles sont à usage unique et **jetables**.
- Elles contiennent des piles au **lithium**.
- Elles produisent le nombre de bouffées mentionnées par le fabricant, correspondant à leur durée de vie (entre 600 et 5 000 bouffées par puff).
- Le prix d'une puff est entre **4 à 12 euros**. Il varie en fonction du modèle, du nombre de bouffées qu'elle permet d'obtenir, de sa teneur en nicotine, des lieux de vente et de systèmes de promotion.



L'info **TABAC** du MOIS

► Plus d'un adolescent sur quatre s'initie à la nicotine via la puff ¹

Les chiffres, rapportés par l'étude menée en France par l'Alliance contre le tabac (ACT), montrent que les puffs rencontrent un **succès indéniable** auprès des **adolescents âgés de 13 à 16 ans**

- **66%** affirment avoir **déjà entendu** parler de ce produit ;
- **13%** ont **déjà consommé** ce produit ;
- **9%** ont **déjà acheté** ce produit, malgré l'interdiction de vente aux mineurs en vigueur ;
- **25%** estiment qu'il est **aisé de se le procurer**.

Alors que l'enquête ESCAPAD ², menée en mars 2022 par l'Observatoire français des drogues et des tendances addictives (OFDT), notait que le recours à la cigarette électronique était en plein essor chez les jeunes avec une **hausse de 226% des jeunes qui vapotaient quotidiennement** (2 % en 2017 contre 6,2 % en 2022), il est à craindre qu'avec le phénomène des puffs, cette situation se soit aggravée.

La prolifération de ce nouveau produit est fulgurante.

Il est de plus très facile de se le procurer puisqu'il est vendu dans les bureaux de tabac, enseignes de vapotage, grandes surfaces, supermarchés, magasins de décoration et sur Internet.

Les raisons de ce succès s'expliquent par la mise en place d'un **marketing dédié aux jeunes générations** et très présent **sur les réseaux sociaux**.

Les puffs sont un outil spécifiquement calibré pour ce jeune marché, notamment par les saveurs, les formes et les emballages attractifs qu'elles proposent.

Pour la moitié des adolescents, **les goûts, originaux et sucrés** (marshmallow, bubble-gum, barbe à papa, litchi glacé, bonbons colorés, cola glacé, etc.) représentent le **premier argument pour tester** les puffs.

De plus, leurs **formes discrètes**, semblables à un stylo ou à un gadget, leur **odeur** ressemble à celle d'un **chewing-gum** et **aucune odeur de tabac ni de fumée** n'en émanent ; **indétectables** donc par les adultes qui ne la connaissent pas encore !

Les puffs paraissent **inoffensives aux yeux des jeunes**, qui les perçoivent comme une friandise, avec une simple vapeur fruitée, ou comme un jouet ³, et leur font **ignorer leur nocivité**.

Sous leurs aspects ludiques, elles n'en demeurent pas moins des cigarettes avec les **dangers** qui vont avec.

► Quels sont les dangers pour vos adolescents ?

- Les puffs peuvent devenir **une porte d'entrée vers le tabagisme**, avec un risque élevé de **dépendance**, notamment chez les plus jeunes. Plus on commence jeune, plus on tombe facilement dans l'addiction et plus on a de mal à arrêter.

¹ <https://cnct.fr/communiqués/puffs-le-cnct-demande-linterdiction-des-cigarettes-electroniques-jetables/>

² https://www.ofdt.fr/files/6016/7836/5975/OFDT_Tendances_ESCAPAD_VF.pdf

³ Tatum Z, Leventhal A, Wipfli HL Playtime: vaping devices designed as cartoons and toys may appeal to kids Tobacco Control Published Online First: 29 March 2023. doi: 10.1136/tc-2022-057908

L'info **TABAC** du MOIS

- Les puffs **contiennent des taux de nicotine variables**. Certaines ne contiennent pas du tout de nicotine mais d'autres peuvent contenir jusqu'à 20 mg/ml de sels de nicotine qui sont **dangereux pour la santé** et qui ont un **impact sur les capacités cognitives** (acquisition de connaissances, raisonnement, adaptation et interaction avec les autres).
- L'usage des puffs qui contiennent de la nicotine provoque **une augmentation de la pression artérielle** et une **accélération du rythme cardiaque**.
- De plus, les taux de nicotine mesurés ne sont pas toujours ceux annoncés par les fabricants et l'usage de certains **aromes** peut avoir **des conséquences sur la santé** du consommateur.
- Les puffs contiennent aussi des **produits chimiques dangereux pour la santé** et qui engendrent des problèmes respiratoires tels que la toux ou une respiration sifflante.

Les puffs sont également **nocives pour l'environnement** car elles génèrent des déchets polluants (plastique, batteries au lithium, circuits électroniques, etc.).

Les puffs sont **interdites à la vente aux mineurs** et leur publicité et promotion sont aussi interdites.

► **Comment aider vos adolescents à arrêter ?**

- **Informez-les des dangers** des puffs et en particulier celui de **perdre leur liberté** du fait de l'addiction à la nicotine
- **Ne les jugez pas** ni ne les menacer mais **faites-les réfléchir** sur pourquoi ils fument des puffs, qu'est-ce qui leur a donné envie d'essayer, quand fument-ils des puffs, ce que ça leur apporte, etc.
- **Informez-les** sur les **composants** du produit qu'ils consomment
- **Faites-les réfléchir** alors sur **l'impact environnemental** de leur consommation de puffs jetables (plastique, pile au lithium, circuits électroniques, résidus de liquide, etc.) ?
- **Faites-leur prendre conscience** qu'ils ne sont **plus libres** car ils sont victimes de manipulation par les industriels et **dépendants** de la nicotine.
- **Orientez-les vers les consultations Jeunes consommateurs** de Thionville ou vers leur médecin traitant, afin qu'ils obtiennent de **l'aide pour arrêter de fumer** des puffs.

L'info **TABAC** du MOIS

Télécharger le guide de la puff édité par le Comité national contre le tabagisme : Quid de la puff ? en cliquant sur le lien suivant :

<https://villelibresanstabac.cnct.fr/wp-content/uploads/2023/04/2023-CNCT-VLST-Depliant-Puff-VF-imprimable.pdf>

**Parents, soyez vigilants
et parlez-en avec vos enfants.**

Protégeons les nouvelles générations !

Retrouvez le mois prochain un dossier complet sur le tabac et votre pouvoir d'achat.

Vous souhaitez arrêter de fumer !

Mettez toutes les chances de votre côté, **faites-vous aider par un professionnel de santé de votre ville,**

Et consultez **Tabac Info Service** au **39 89** et sur www.tabac-info-service.fr

©Ville Libre Sans Tabac – Avril 2023